



### Nouvelles du conseil du 2 mai 2022

#### Un job d'été pour étudiants

Ainsi qu'elle en a pris l'habitude, la Municipalité met au concours cette année encore un emploi estival de courte durée, qui conviendrait tout particulièrement à des étudiantes ou étudiants. Il s'agit concrètement d'apporter une aide efficace à l'équipe communale de conciergerie, pour les grands travaux de nettoyages effectués dans les locaux scolaires et communaux. Le contrat porte du 11 au 22 juillet 2022, du lundi au vendredi, et s'adresse aux jeunes dès l'âge de 16 ans révolus. Intéressé(e)s ? Annoncez-vous au secrétariat municipal par téléphone ou par courriel (032 488 33 00, [apprenti@sonceboz.ch](mailto:apprenti@sonceboz.ch)), jusqu'au mercredi 18 mai prochain impérativement. Ce job d'été, évidemment rétribué, sera confié en priorité à des ressortissants de la localité.

#### Le retour du CAJ en plein air

Le Centre animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs reprend le rythme soutenu de son Animobile, qui traduit sa volonté d'être présent concrètement dans toutes les communes membres et donc incluses à son rayon d'activité. Ces rendez-vous se déroulent à nouveau en plein air, printemps oblige. Pour première halte, les animatrices ont choisi un passage dans une douzaine de jours dans notre commune. Les dix à vingt ans sont donc très cordialement conviés à vivre ensemble un moment convivial fait de rencontre détendue, de musique, de jeux, de sirop et de blabla à gogo, le mercredi 18 mai aux abords de la halle de gymnastique.

#### Un cours cantonal

De mardi à demain samedi, le corps intercommunal des sapeurs-pompiers La Suze a organisé, au complexe du Brahon, un cours cantonal destiné aux participants francophones du canton, en particulier aux nouveaux incorporés. Pour le compte de l'Assurance immobilière Berne, les sapeurs de La Suze ont mis sur pied ce Cours de base 2 et d'approfondissement technique de niveau 2 également. Il y aura été enseigné la lutte contre le feu et les hydrocarbures, le sauvetage de personnes, ainsi que toutes les missions d'importance revenant aux sapeurs-pompiers en cas de sinistre ou autre événement majeur.

#### 1,2 millions de passages !

Lundi soir, le Conseil municipal a libéré un crédit de 7500 francs, destiné à la révision complète des portes principales de l'administration municipale et de la halle de gymnastique/Ecole à journée continue, lesquelles révèlent aujourd'hui quelque dysfonctionnement. Cette révision se justifie pleinement par les vingt années de service que comptent ces deux portes automatiques, lesquelles ont enregistré pas moins de 900 000 ouvertures pour la halle et 300 000 pour l'administration. Les travaux, qui seront probablement effectués dans le courant du mois de juin, ont été confiés à la société neuchâteloise spécialisée Clés de secours.

### Des améliorations espérées

Les autorités municipales ont rencontré tout récemment la chargée de projet de notre partenaire Vadec (réseau de valorisation des déchets Arc jurassien), une société qui propose de mener gratuitement une analyse complète de notre gestion des déchets, installations, récoltes et horaires confondus. Sur cette base, la chargée de projet liste et détaille ensuite les potentielles améliorations qu'elle estime nécessaires et faisables. Le Conseil municipal a saisi cette occasion intéressante, en espérant que de nouvelles solutions lui seront présentées. La population ne s'étonnera donc pas si elle rencontre, ces prochains temps, une personne qui examine et photographie les installations locales de gestion des déchets.

### Déchets : la Municipalité contrainte à sévir

Les actes d'incivilités se multiplient sur la commune, depuis quelques semaines dans le domaine des déchets. Ainsi des sacs et autres gros objets sont-ils quasi régulièrement abandonnés en divers endroits du village, par exemple aux abords des conteneurs à carton.

### Une image dégradante et une charge importante

Ces actes donnent une image dégradante de la localité et causent un surcroît de travail inadmissible pour le personnel des services techniques, qui est ainsi contraint à trier et éliminer ces derniers temps des monceaux de déchets divers. Il a par exemple dû s'occuper de trier des contenants de déchets mêlés (recyclable ou non), des quantités de berlingots de lait (qui doivent dans des sacs consignés ou, lorsqu'ils sont recyclables, dans le conteneurs ad hoc que l'on trouve auprès des magasins qui les vendent), des meubles de jardin dont la destination doit être la déchetterie intercommunale du Brahon ouverte chaque mercredi, ou la déchetterie tavannoise Moeschler (à Malvaux, ouverte quotidiennement mais payante). Le temps consacré à ces tâches est supporté financièrement



Un effet direct et déplorable sur l'image de la localité et sur le travail de son personnel !

**Surveillance et dénonciation** par la collectivité, alors qu'il est généré par quelques personnes irrespectueuses.... Pour lutter contre ces actes inadmissibles, et puisque les précédentes mises en garde n'ont eu aucun effet, les autorités ont décidé d'instaurer une surveillance et de requérir des suites pénales pour les auteurs qui seront immédiatement dénoncés.

Avertissement aux intéressés...